



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA CÔTE D'OR

Direction Départementale des Territoires

PPRT

RAFFINERIE DU MIDI

PLAN DE ZONAGE REGLEMENTAIRE

- Zone d'interdiction stricte (R)
- Zone d'interdiction (r)
- Zone d'autorisation sous condition (B)
- Zone d'autorisation sous condition (b)

De Secteur de délaissement

- Périmètre d'Etude
- Périmètre d'exposition aux risques
- Contour site Raffinerie du midi
- Tous types de batiments dans la zone d'étude
- Limite Communale
- Limite Parcellaire

De1 - Zone de délaissement

De2 - Zone de délaissement

Dijon

Longvic

vu pour être annexé
à l'arrêté préfectoral n° 13 24
du 28 NOV. 2016

La Préfète

C. L.

Christiane BARRET

0 100 200 300

Mètres

Mars 2016